C'est étudier les fondements culturels, sociologiques et le fait d'être parent. Les psychiatres s'y intéressent lors des certificats d'adoption pour évaluer les capacités d'une personne ou d'un couple d'être parent. Les seuls outils de la psychiatrie ne permettent pas de répondre à cette question mais il faut aussi voir l'anthropologie. Chaque personne ou couple est à étudier à part dans toutes les dimensions anthropologiques.

Les études anthropologiques de la parenté ont connu des développements importants au cours des trente dernières années, en même temps que se dessinaient de nouvelles perspectives de recherche sur les questions connexes de l'échange, du corps, de la sexualité et de la reproduction, du genre et de l'identité. Le décloisonnement de ce domaine emblématique auparavant quasi autonome a même graduellement relancé les interrogations sur la parenté en tant que système de sens et système de relations. Au cours des années 1990, l'anthropologie de la parenté a d'ailleurs retrouvé beaucoup de dynamisme et de visibilité. Des publications nombreuses en témoignent, qui sont cependant si diversifiées qu'il est difficile d'en avoir une perception d'ensemble (pour un bon aperçu de la richesse du champ, voir *l'Homme 2000* ; *Carsten 2000* ; *Collard 2000*.

On ne pas envisager la parenté seul si on n'est pas confronté aux autres. La logique biologique et physiologique (qui est la norme) c'est de rencontrer quelqu'un du sexe opposé, avoir un projet et faire un enfant.

Qu'est-ce qu'un parent ?

Dans les sociétés occidentales contemporaines, grâce à la contraception, à l'aide médicalisée, à la procréation et à l'adoption, on peut choisir le nombre de ses enfants, le moment de la naissance, on peut devenir parent avec un nouveau conjoint, sans conjoint, devenir parent tout en étant stérile ou homosexuel.
Or la procréation médicale avec donneur ou l'adoption, ont pour caractéristiques d'introduire d'autres parents dans le jeu. C'est aussi un peu le cas, d'une autre manière, dans les familles recomposées après divorce où l'enfant est souvent doté d'un père et d'un beau-père, d'une mère et d'une belle-mère. Il n'y a pas beaucoup de recul sur les familles recomposées sur le rôle qu'adopte l'enfant pour se structurer

Plusieurs sortes de parents sociaux s'ajoutent donc aux parents par le sang, de sorte que l'on a pu parler de l'émergence croissante de situations de pluriparentalités.
Or ces dernières entrent en contradiction avec les fondements de notre système de filiation, fondé sur ce que l'on pourrait appeler, «un modèle généalogique», c'est-à-dire un modèle selon lesquels chaque individu est issu de deux autres individus d'une génération ascendante et de sexe différent, ses père et mère.
Ce modèle s'accompagne d'une norme, l'exclusivité de la filiation, c'est-à-dire que chaque individu n'est mis en position de fils ou de fille que par rapport à un seul homme et à une seule femme.
D'où les difficultés à faire coexister - dans les faits et dans le droit - plusieurs parents pour un même enfant.
Dans certaines sociétés, pour se structurer, pour se situer, on va dire qu'on est le « fils de, filles de », on peut retrouver plusieurs générations pour remettre dans l'ordre des choses, ça permet l'identité par rapport à une famille et à l'appartenance à un village ou tributs. En Afrique du Nord, les noms de famille commençant par « ben …» veut dire « fils de … », c'est pour suivre l'arbre généalogique.

MASCULIN XY / FEMININ XX: LA LOI DU GENRE

Comment devient-on un homme ou une femme ? Qui gouverne la construction de notre identité sexuelle : Nos gènes ?Nos hormones ? La société ? La famille ?…
Simone de Beauvoir avait-elle raison lorsqu'elle écrivait : « on ne naît pas femme, on le devient » ? identification de combats de femmes pour s'identifier par rapport aux hommes, ça va au-delà du sexe (avant on parlait de sexe faible pour les femmes)
Les hommes d'aujourd'hui ne s'interrogent-ils pas sur leur identité profonde ?
Sauf accident, tout individu obéit aux lois de la génétique et de la physiologie qui créent, dans notre espèce, des mâles et des femelles.
Mais au-delà, le regard de nos parents, de la société tout entière, nous façonne dans notre intimité. Et si la différence des sexes structure la pensée humaine, peut-on changer les rapports du masculin et du féminin ?
Nos parents nous donnent un rôle en fonction qu'on soit garçon ou fille pour rentrer dans des normes familiales et sociales dans l'éducation.

Les différentes familles

Il faut placer les familles dans un sens chronologique, d'Avant Guerre à nos jours
La collectivité a besoin de la famille surtout parce que celle-ci est la seule instance où l'enfant reçoit des mêmes personnes la satisfaction de ses désirs et l'ordre de les limiter; où la loi prend le visage des êtres les plus proches.
Grâce à cette association originelle et stable de «plaisir» et de la «réalité», garçons et filles entrent progressivement dans l'autonomie de l'âge adulte. Il peut y avoir un complexe de l'adolescence, processus d'autonomisation tout en étant

dépendant de ces parents et devenir adulte. Autrement dit, la famille rend la société acceptable, en témoignant que celle-ci n'est pas tout et que la loi laisse sa place au bonheur . On élève un enfant pour le rendre autonome et heureux.
Cette absence de distance sur soi finit par nier les différences de rôles, de sexes, de générations et de quoi encore!
«Papa, des amis j'en ai en masse, un père je n'en ai qu'un seul, joue pas au copain avec moi, j'ai besoin d'autre chose.» C'est une maturité affective du garçon dont le père n'est pas dans son rôle d'autorité paternelle, et là le recadrage viens de l'autre côté.
L'engagement social des parents a suscité chez leurs enfants des personnalités fortes, équilibrées, ouvertes, responsables, libres et altruistes. Voilà une autre orientation précieuse pour aujourd'hui. «Faire son bonheur à plusieurs» . Les parents décident de rendre heureux leur enfant s'ils sont heureux ou aspirent à le devenir. Le bonheur doit être partagé à plusieurs.
Les recours aux tiers est fréquent dans les familles monoparentales pour compenser leur noyau social plus réduit, pour l'ouvrir sur l'extérieur, pour éviter tout encoconnement étouffant, fusionnel. Si le père n'est plus là, il y a une substitution, une compensation de son rôle soit centrée par certaines personnes soit la mère prend ce double rôle. L'étouffement n'aide pas le développement de l'enfant qui ne pourra pas rester seul et aura des angoisses et des troubles psychiatriques.

Famille traditionnelle

La culture commence chez soi, dans sa propre famille. Dans chaque famille il y a des références à part.
Elle est soumise à des défis de survie et orientée vers la reproduction de la vie et centrée sur la transmission, de génération en génération, d'un patrimoine biologique, matériel et symbolique.
C'est une institution dont les normes, les lois, les coutumes, les représentations collectives sont celles de toute la société et de la culture commune.
Toutes les conduites doivent s'y régler, et cela jusque dans la conscience et la subjectivité.
Les rôles sont définis comme allant naturellement de soi, comme des réponses viables, nécessaires et indiscutables à de multiples contraintes, y compris des impératifs religieux qui les sacralisent. «Père et mère tu honoreras ...» «On accepte les enfants que le ciel nous envoie.»
Ce n'est pas une rencontre d'amour mais de raison. Les familles se connaissent en être, c'est pour faire une union sacrée et avoir des enfants et que la génération puisse continuer.
Claude Lévi-Strauss a montré le fort caractère structurant des systèmes de parenté arrimés à des ordres symboliques correspondants pour fonder l'institution familiale (socle structurant, base de tout pour pouvoir affronter l'extérieur) et la société traditionnelle.
Cette rigoureuse structuration devait compenser la singulière précarité biologique de la condition humaine individuelle et collective. Toutes les erreurs peuvent être corrigées par le socle familial. On accepte ce que le ciel nous a donné.
On sait la longue nidification et la dépendance de l'enfant humain en comparaison des petits d'animaux dotés d'instincts mieux développés (couver les enfants jusqu'au bout comme le modèle animal).
Le système de parenté permettait aussi de dépasser la violence originelle qui accompagnait l'accès de tous les hommes à toutes les femmes et sa compétition féroce. C'est une séduction institutionnelle et non fondée sur les critères individualistes.
L'institution venait tracer des balises, des interdits qui contraient cette violence, et permettaient de transformer des ennemis en alliés. « L'institutionnalité est donc artificielle, mais non arbitraire puisqu'elle permet la survie du groupe en exorcisant la violence des individus. » La société se basée sur la religion d'où la moralité et les règles, le respect.
Ce qui fait dire à A. Gehlen que cette démarche surmonte précarité et violence par les représentations et les régulations collectives que sont les institutions.
René Girard a bien montré le rapport entre la violence et l'indifférenciation des êtres. L'institution sépare ce qui, mêlé, provoque le chaos et la violence.
Cela dit, la famille traditionnelle consacrée à la survie et à la reproduction n'est guère ouverte au changement. Chacun y est figé dans son statut prescriptif. La notion de divorce et de séparation n'était pas possible à l'époque. Le bonheur individuel est mis de coté au profil du lien institutionnel et familial.
Le bonheur et l'autonomie personnels passent souvent en second. Certes, cela convenait à un régime de pénurie, d'austérité, de survie collective, conforté par le quadrillage serré du temps et de l'espace, du travail et des fêtes, des lois et des consciences.
Les besoins de sécurité l'emportaient sur les aspirations à la liberté.
Avant la femme ne travaillait pas. Les parents-plus-que-couple livraient à l'enfant-héritier un message du genre:

«Tu es notre fils, notre fille. Tu appartiens à une lignée dont tu dois te montrer digne. Voici ton nom qui désigne ta place dans la famille, dans la société. Voici tes devoirs et tes droits. À toi de répéter un jour notre histoire, comme nous avons répété nous-mêmes celle de nos parents.»

Ce message est inconscient, c'est ce que l'on veut transmettre aux enfants.

Famille moderne

Les grands-parents d'aujourd'hui ont été, jadis, les premiers jalons de la famille moderne.
Dans le contexte de la nouvelle prospérité qu'a amenée la Seconde Guerre mondiale et l'après-guerre, ils ont présidé au développement de la famille moderne.
Ces parents cherchèrent un équilibre entre la famille -institution et le bonheur personnel pour chacun, entre la loi reçue et l'épanouissement affectif, subjectif.
On commence à parler de bonheur individuel.
Moins pour eux-mêmes que pour leurs enfants. «On va leur donner ce qu'on n'a pas eu.»
C'est à travers leurs enfants que les nouvelles classes moyennes vont vivre leur élan de promotion sociale et économique, et aussi leurs aspirations à une modernité vécue souvent d'une façon ambivalente à cause de leur enracinement dans un régime traditionnel qui les avait profondément marqués. Les grands parents voulaient garder les traditions mais par souci d'ouverture sur le monde, ils se sont autoriser à être heureux.
Mais un déplacement important allait se produire. La question n'est plus «comment survivre ensemble», mais «comment être heureux ensemble».
La recherche du bonheur passe de plus en plus par l'affectivité, le sentiment amoureux.
Le rapport à la famille comme institution se veut plus rationnel et moins tributaire d'une tradition répétitive et de règles sacrées intouchables, indiscutables.
Non plus la survie, mais l'avenir à faire à travers les enfants; un avenir seul chargé de sens.
Émergence d'une individualité irréductible à l'unique logique familiale.
Chacun, chacune, acteur de sa propre vie, de sa propre histoire. L'adolescence a commencé à c e moment là, avant on n'en parlait pas.
L'enfant deviendra ce qu'eux-mêmes les parents auraient voulu être. Leur rêve! Et même leur identité.
L'enfant n'est plus un héritier, mais plutôt un délégué, investi par ce message:

«Tu es notre raison de vivre. Voici les sacrifices que nous faisons pour toi. Agis de telle sorte que ceux-ci ne soient pas vains. Tu vas entrer dans un monde qui est meilleur que le nôtre. Tu y occuperas une place plus élevée. À toi de te forger un nom. Que nos rêves, en toi, se transforment en réalité.»

Heureusement que c'est un message inconscient car la pression serait énorme sur les enfants.
Si l'enfant déçoit par la suite, parce qu'il ne s'ajuste pas aux stratégies de promotion sociale de ses parents, ceux-ci le jugeront indigne, coupable, et source de frustration. Pour gagner son autonomie, le jeune en pareille famille sera amené à une douloureuse rupture. Les enfants partaient plus tôt car ils n'ont pas accepté ce désir familial.
Nous comprenons mieux maintenant ce que plusieurs baby-boomers nous ont révélé de leur enfance, de leur adolescence. Dans un premier temps, nous nous demandions pourquoi des enfants si choyés se plaignaient tant de leurs parents, pourquoi, même à 40 ou à 50 ans, ils réglaient encore des comptes avec leur famille d'origine. Les enfants ont préféraient partir pour ne pas être dans la continuité, ce sont les premiers rebelles qui n'ont pas reconnus le projet conscient et inconscient.

Famille fusionnelle

Désir, bonheur individuel, autonomie personnelle, amour-passion, droit de changer le cours de sa vie, de tout recommencer, autant d'aspirations qui vont prendre le pas sur les normes de la famille moderne toute centrée sur sa promotion sociale, son standing de vie et son «paraître» aux yeux des autres. On fait abstraction des normes et on ne regarde que son bonheur personnel.
Recommencements, divorces, union libre vont y trouver leur principale assise de légitimation. Amour, mariage, famille seront fusionnels, passionnels ou ne seront pas. Il faut une fusion et passion assez forte sinon ça n'avait pas de légitimité mais ça ne tient pas longtemps d'où le nombre élevé de divorces.
On reste ensemble aussi longtemps que ce feu crépite, quitte à s'ingénier à inventer matériaux et formes pour l'alimenter.
Tout sera accroché à la passion amoureuse: lieu de découverte de son identité la plus profonde, transfiguration de soi et de toute sa vie, paradis retrouvé, seule vraie plénitude totale, fête éternelle dans l'infini de l'étreinte fusionnelle, fulguration d'un présent porteur de tous les possibles (Michel Foucault).
Kundera ,«L'absence totale de fardeau fait que l'être humain devient plus léger que l'air, qu'il n'est qu'à moitié réel et que ses mouvements sont aussi libres

qu'insignifiants.»C'est presque vivre d'amour et d'eau fraîche. Désormais, on dispose non plus d'une vie, mais d'une série d'histoires successives, d'aventures passionnelles, d'échanges mesurés au degré de la satisfaction immédiate qu'ils apportent. S'il y a échec incontournable, restera la promesse de réincarnation qui permettra de recommencer.
Tout cela se vit dans le concret sous un mode fusionnel. Tout est centré sur l'obsession amoureuse.

L'amour véritable implique précisément la renonciation à un certain nombre d'illusions. Renoncement à l'illusion d'immédiateté: reconnaissance du fait qu'il faudra du temps pour mieux connaître l'autre. Renoncement à la capture de l'autre : reconnaissance de l'irréductibilité du conjoint à un territoire une fois pour toute exploré. Renoncement à l'image transfigurée de soi-même que l'autre lui présente sans cesse: reconnaissance que ce jeu des miroirs magiques témoigne seulement d'une complaisance narcissique. On voit sa propre image chez l'autre, on veut se flatter soi même. On choisit son conjoint en fonction de sa ressemblance à son parent de sexe opposé, d'où le côté narcissique primaire. Renoncement à l'enfermement du couple: reconnaissance de la nécessaire ouverture au monde. Renoncement en un mot au fantasme de la toute-puissance du désir et reconnaissance de l'inaliénable altérité du conjoint. Sortie de l'enfance donc, et entrée dans la maturité.
Inversement, la démarche fusionnelle fixe l'adulte à l'enfance. Comment peut-il alors assumer ou même envisager une parentalité? On observe un comportement régressif et enfantin. et un manque de maturité. Et s'il le fait, il maintiendra son enfant dans la même fixation.
Les comportements de l'enfant doivent être spontanés, sans règles contraignantes pour être authentiques, créateurs, uniques comme lui. Le message de base est celui-ci:

«Tu es l'expression de notre amour. Comme celui-ci, tu es grâce, spontanéité, intensité. Nous te donnerons un amour constant et inconditionnel. Tu n'auras d'autre loi que celle d'une réciprocité affective totale. Désormais, notre bonheur est lié à la tendresse que tu nous portes.»

Les parents espèrent un retour de sentiments de l'amour que l'enfant leur porte, d'où déception possible si ce n'est pas le cas.
Dans ce type de famille on trouve une sorte de chantage permanent au sentiment. «Fais cela pour ta maman.» «Si tu m'aimais vraiment, tu me l'achète-rais.» «Si tu n'acceptes pas ça, c'est que tu ne nous aimes pas, nous tes parents.»
En bout de ligne, un enfant captif, symbiotique qui sera coincé dans une double contrainte: une dépendance affective inconditionnelle et une sorte de poussée de révolte pour exister dans sa propre identité. De même, le divorce de ses parents fusionnels sera particulièrement dramatique pour lui. Il sera trop souvent le terrain et même l'instrument des mutuelles agressions des ex-conjoints. Et chacun de ceux-ci cherchera à se l'approprier exclusivement. «Tu es tout pour moi, tu sais.» l'enfant peut alors se sentir déchiré.

Famille club

Les nombreux échecs et ruptures des couples-familles fusionnels, les inévitables transactions qui les accompagnaient et les recompositions de nouvelles familles vont faire émerger un nouveau type: le couple associatif, l'enfant partenaire, la famille-club. Ce type n'a cessé de se répandre. Certains analystes pensent même qu'il sera de plus en plus dominant.
Outre l'importance de sa propre indépendance, on se protège *«pour ne plus vivre les blessures de ses passions aveugles»,* comme nous l'ont dit plusieurs interviewés. «On se méfie même en amour.» «Je raisonne davantage mon affaire, je mesure les avantages et les inconvénients, je ne veux plus me faire avoir.»
Inutile de dire que la famille-club est encline à limiter au minimum le nombre d'enfants.
Ce type, en continuant de s'imposer, permet un certain scepticisme face à une reprise sérieuse de la natalité.
La famille-club, on la retrouve dans tous les groupes d'âge, y compris chez les jeunes adultes. Certes, l'enfant y est désiré et apprécié. Il est plus issu d'une société que d'un couple. On se protège pour ne plus souffrir comme dans leur précédente passion.
On se souciera de son bonheur, de ses succès. Mais il ne sera pas le pôle de l'existence des parents. Ceux-ci chercheront à en faire un partenaire à part égale. L'enfant va devenir un autre associé à ce groupe.
Il ne sera qu'un membre parmi d'autres. Le club a des règlements fixés par les parents. «En principe, il a les mêmes droits que les adultes», remarque Roussel, en notant que ce type familial coïncide avec la création d'un droit des enfants.
S'il y a divorce des parents, l'enfant sera moins coincé que dans le cas des familles fusionnelles. Les responsabilités auront été négociées d'une façon plus sereine. Mais parfois l'enfant ou l'adolescent sentira un moindre intérêt de la part d'un parent ou l'autre ou même des deux. En certains cas, il sera livré à lui-même, à une maturité précoce rarement positive. L'enfant est trop rapidement précoce mais ne sera pas encore près à vivre de façon autonome.

Famille cocon

Il s'agit de la tendance a se replier sur la famille, à s'encoconner en elle, à en faire une sorte de bastion protecteur de ces nombreuses menaces du monde extérieur.

«Nous, on fait tout en famille.» «La famille, il n'y a que ça de valable aujourd'hui.»

Elle se méfie beaucoup de l'extérieur (violence, drogues…). On surprotège ces propres enfants.

Certaines femmes se plaignent de leur «homme casanier qui passe des heures et des heures à regarder le hockey, le football, le baseball, sans jamais lire autre chose que le journal». Les hommes implosent, les femmes explosent! Le havre familial idéalisé devient un lieu de tensions entre conjoints, entre parents et enfants. Ceux-ci, souvent, acceptent mal ce repli. «On a beau tout leur donner pour les garder avec nous, ils considèrent la famille comme une pension.»

Dans ma famille idéale, le moindre problème apparaissait comme une montagne. Mes parents avaient peur que le ciel nous tombe sur la tête dès que nous sortions de la maison. Ça faisait de nous des inadaptés. J'ai joué leur jeu longtemps. J'étais pour eux le petit garçon idéal, sans problème. Puis ça a éclaté tout d'un coup. Drogue, vols, prison. J'étais terriblement violent sans trop savoir pourquoi. Ma sœur, elle, était plutôt du genre suicidaire. (Jocelyn, 20 ans)

Les transformations de la famille et la place de l'enfant sont devenues des préoccupations de gestion publique agitant à la fois le monde politique et le champ scientifique. Il y a une instance et un droit internationnal pour ne pas que les parents ne fassent ce qu'ils veulent de leurs enfants, il n'y a donc pas d'enbiguité.

Stigmatisant les « mauvais parents » incapables d'établir un rapport d'autorité sur leurs enfants délinquants en puissance, demandant aux professionnels de l'enfance d'établir une prévention prédictive dès le plus jeune âge, les pouvoirs publics s'emparent du sujet au gré de l'actualité en générant des amalgames, des confusions, des interprétations peu propices à la réflexion. Le juge des enfants a un rôle de substitution parentale si les parents ne sont pas capables de s'occuper d'eux, il peut désigner une famille d'accueil, un foyer d'accueil pour l'équilibre des enfants.

(Les enfants compétents peuvent aider leurs parents qui sont dans la difficulté, cette maturation précoce des enfants est réactionnelle aux problèmes des parents mais n'est pas bénéfique. Il n'y a pas de « meilleur » modèle. Un enfant élevé de façon « parfaite »par un psychanalyste peut ensuite souffrir de psychoses graves. Ce qui compte c'est la spontanéité et non pas calculer pour concevoir un enfant « idéal »)

L'échographie : un rituel d'initiation à la parentalité. Un lien va se former.

L'adoption

Elle est adoptée selon les lois de chaque pays.

L'adoption plénière crée pour l'adopté une nouvelle filiation qui lui confère les mêmes droits que s'il était né de ses parents adoptifs. Toutefois, elle rompt aussi définitivement ses liens de parenté d'origine.

Les adoptants y gagnent un lien parental exclusif (un nouvel acte de naissance est rédigé où leurs noms apparaissent comme s'il s'agissait des parents biologiques), alors que l'enfant, lui, subit un changement radical d'identité : il change définitivement de nom (et souvent de prénom), de parents et de famille, de milieu d'appartenance et, dans le cas de l'adoption internationale, de pays, de langue et de groupe ethnoculturel de référence.

Il devient un étranger pour sa famille d'origine. Dans certains pays, en France notamment, il est parfois possible de moduler les effets de l'adoption de manière à ce que la nouvelle filiation s'ajoute à la première sans l'éteindre (adoption simple). Mais au Québec, une telle possibilité n'existe pas. L'adoption plénière convient lorsqu'un enfant abandonné, de parents inconnus, est adopté à un très jeune âge, mais elle est appliquée à tous les cas, sans exception

La première stratégie, consistant à s'extraire de la logique des filiations, est déployée différemment par les intervenants et les adoptants. Les premiers opèrent un tel retrait lorsqu'ils s'intéressent à l'enfant uniquement en tant qu'individu défini par son âge biologique, ses droits et ses besoins. Leur approche subordonne l'identité de fils ou de fille - l'identité de filiation qui est par définition relationnelle - à celle de personne mineure et de sujet de droit qui individualise et rend l'enfant autonome. Les adoptants, pour leur part, tendent plutôt à présupposer que l'enfant à adopter est sans attaches, non pas fils ou fille de ses ascendants, mais laissé à lui-même, sans communauté de référence ou d'appartenance : un être dont la vie sociale commencerait avec l'adoption. L'enfant "trouvé" de l'adoption internationale est alors l'enfant idéal.

La deuxième stratégie est de reconnaître la filiation d'origine, mais en la mettant toutefois en position d'extériorité ou d'antériorité par rapport à l'enfant et à sa situation actuelle. Ainsi, dans le discours des adoptants et des intervenants, la filiation adoptive est définie comme une filiation seconde, qui succède à la filiation biologique plus qu'elle ne la remplace. Cette dernière n'est donc pas gommée, mais placée dans un statut d'antériorité. Cela en fait un élément de l'histoire personnelle, et non une dimension constitutive de l'identité actuelle. Plutôt que de reconnaître à l'enfant une double affiliation, on lui attribue donc deux filiations successives. C'est ce qui se passe en France. En somme, le paradoxe est contourné en reportant les filiations biologique et adoptive sur un continuum temporel, de sorte qu'aucune n'existe concurremment à l'autre. Ainsi, la logique de l'adoption plénière n'est pas contredite. En même temps, la problématique identitaire de la filiation est convertie en une problématique des origines nationales, culturelles ou ethniques. Tout le monde peut faire des enfants selon la loi, même les handicapés mentaux ou les schizophrènes ce qui a posé des problèmes pendant la 2ème Guerre mondiale et en Suède où l'on voulait les stériliser.

Elle pourrait bien aussi caractériser d'autres champs d'étude de la construction du lien social et des identités : l'ethnicité, le nationalisme, la transmission des caractères génétiques,

[arrêt du cours ici mais il faut connaître le reste aussi]

Des anthropologues se sont toujours intéressés à la parenté dans les sociétés occidentales.

Ils l'ont fait d'abord dans des communautés villageoises perçues comme relevant de l'anthropologie à cause de leur caractère « traditionnel ». Cependant, dès les années 1950, plusieurs recherches de type ethnographique et micro-sociologique ont aussi été menées afin d'étudier l'impact de l'urbanisation, de l'industrialisation et des migrations sur les relations de parenté et la dynamique des communautés locales.

Elles ont notamment mis en évidence les différentes formes de mobilisation des liens de parenté dans les quartiers de grandes villes britanniques et américaines selon les milieux ethniques ou les classes sociales (Bott 1957 ; Gans 1962 ; Young et Will-mott 1957, Adams 1968 ; Komarovsky 1987 [1962], par exemple). Les pratiques observées montraient la parenté comme étant tout autant un univers de sentiments qu'un système de règles,

Ces travaux ont trouvé leur prolongement dans les études plus récentes sur les réseaux familiaux en anthropologie et en sociologie (notamment, en France, Pitrou 1978, Attias-Donfut 1995, en Angleterre, Finch et Mason 1993 ; en Suisse, Coenen-Huther, Kel-lerhahls et Von Allmen 1994 ; aux États-Unis, Caplow *et al.* 1983, Stack 1974 ; au Canada, Wellman 1979, Roberge 1985, Fortin 1987, Dandurand et Ouellette 1992).

Ces derniers montrent, entre autres, que les réseaux de parenté demeurent très importants pour leurs membres, bien que les liens électifs y soient privilégiés, et bien qu'ils partagent maintenant leurs fonctions principales (identité, appartenance, sociabilité, soutien) avec des réseaux extra-familiaux (amis, collègues...)

À partir du tournant des années 1970, les études anthropologiques sur la parenté en Occident ont pris un virage important relié à quatre principaux éléments :

le fait que des chercheurs individuels choisirent des terrains proches ; l'influence de l'histoire ; la critique féministe-, et le souci de faire contrepoids aux approches biologisantes (Zimmermann 1993). L'ethnologie des sociétés rurales européennes a pris son essor au cours de cette période et ses apports ne sont plus à démontrer (voir, pour la France, Claverie et Lamaison 1982 ; Jolas *et al.* 1990, Augustins 1989 ; Segalen 1985, entre autres).

Ce courant a confirmé la pertinence d'utiliser les outils classiques de l'anthropologie pour étudier nos propres sociétés et il a profondément affiné notre regard sur les logiques de la parenté et les déterminations (religieuses, économiques, juridiques, politiques) auxquelles elles sont soumises. Plusieurs des thèmes qui inspirent les analyses des formes actuelles de la parenté ont émergé dans ce contexte : les relations entre germains, la centralité des femmes dans les échanges au sein des parentèles, la nomination et la transmission symbolique des identités, la mémoire, les rituels de naissance et de mariage.

L'une des questions qui a émergé de cette rencontre entre histoire et anthropologie est celle des rapports entre parenté charnelle, parenté spirituelle et adoption (Goody 1985 ; Héritier-Augé et Copet-Rougier 1995, Fine 1994).

La parenté spirituelle, fondée sur le rituel du baptême, a été instaurée vers le Vle siècle par l'Église, plus ou moins contre l'adoption légale et dans une perspective de sublimation de la parenté charnelle fondée sur la relation sexuelle.

En pratique, l'histoire sociale de ces parentés indique toutefois qu'elles se sont déployées en interrelation ou de manière complémentaire, élargissant ainsi pour les individus le champ de leurs relations. Elle a contribué à l'élaboration d'un discours anthropologique présentement en pleine expansion sur la coexistence

possible de plusieurs axes de définition de la filiation, de plusieurs formes de parentés ayant chacune sa logique propre.
À propos des sociétés d'aujourd'hui, cette problématique des parentés multiples et choisies se nourrit de plusieurs phénomènes (Fine 1998) : le parrainage, dont le sens initial est profondément altéré (Fine 1994), l'adoption légale qui est redevenue au cours du XXe siècle une institution légale importante (Ouellette 1998 ; Fine et Neirinck 2000) et les placements en familles d'accueil sous l'égide des agences de protection de l'enfance
Ce sont principalement les travaux de David Schneider qui en ont donné l'impulsion.
Ce dernier a réalisé à la fin des années 1960 une étude de parenté auprès de familles de classe moyenne de la ville de Chicago en s'en tenant résolument à une approche symbolique qui visait à rendre compte de la parenté en tant que système de pensée (Schneider 1968).
Il a mis ainsi au jour une parenté dont le symbole central est celui de la relation sexuelle. Elle est constituée d'un ensemble de codes de conduite entre apparentés (parents par la nature ou par la loi) supposant la suprématie naturelle des liens de filiation par le sang, en tant que liens durables d'amour et de solidarité, Par rapport aux relations de parenté qui ne peuvent se réclamer que de la loi, de la coutume ou de la tradition (les liens créés par l'alliance, le parrainage,
Il a ainsi contribué à un déplacement majeur du regard anthropologique au cours des dernières décennies, vers d'autres manières de concevoir l'engendrement, la construction de la personne et du lien familial et la reproduction des identités autres manières que celles dictées par notre modèle généalogique de reproduction.
Un tel renouvellement de perspective a permis aux anthropologues des sociétés non occidentales de percevoir la sexualité, la procréation et la filiation dans leurs possibles relations de disjonction, en se décentrant des notions prédéfinies des théories de la parenté pour prendre au sérieux les théories indigènes (pour la Mélanésie, à titre d'exemple, Herdt 1984 ; Godelier 1982 ; Weiner 1983 ; Strathern 1988).
De nouveaux éléments de réflexion ont ainsi été produits pour aborder de manière comparative la construction du genre, l'homo-sexualité, la germanité ou le don, les sociétés occidentales étant de plus en plus souvent incluses dans la comparaison.
Les nouvelles formes de la parenté euro-américaine

Les familles sont ainsi dites biparentales, mono-parentales, recomposées ou homoparentales, chacune de ces catégories pouvant comprendre des configurations variables.

Leurs membres ne sont parfois liés ni par la loi ni par le sang (conjoints de fait, parents « psychologiques »).
La plupart des enfants vivent avec leurs deux parents légitimes, mais plusieurs n'en voient plus qu'un seul, d'autres vivent en résidence alternée avec l'un et l'autre, d'autres encore n'ont jamais eu qu'une mère qui a eu recours à l'insémination avec le sperme d'un donneur anonyme pour les mettre au monde.
De plus en plus d'enfants adoptés sont d'une autre origine nationale et ethnoculturelle que leurs parents adoptifs ou ils sont déjà grands et ont une famille biologique connue avec laquelle ils ont déjà vécu ;
Un facteur déterminant dans leur apparition a été un ébranlement en profondeur des rapports entre hommes et femmes (Théry 1996) et la participation considérablement accrue de ces dernières à l'éducation supérieure et au marché du travail, même après la naissance de leurs enfants.
Cela se produisait au moment où l'État Providence développait des programmes de redistribution et de soutien collectif favorisant l'indépendance économique des individus.
L'accès des femmes à l'égalité de droits n'a pas éradiqué, loin de là, les discriminations ponctuelles et systémiques dont elles sont l'objet, mais il a quand même constitué un point de rupture dans l'approche normative de la parenté.
Il a aussi précipité l'attribution de droits égaux aux enfants eux-mêmes, lesquels bénéficient aussi d'une protection justifiant l'intervention des pouvoirs publics dans la vie des familles.
Dans une même poussée vers l'individualisation, les progrès techniques et biomédicaux en matière de contraception et d'assistance médicale à la procréation ont permis de dissocier sexualité, procréation et parentalité et d'ouvrir considérablement l'éventail des possibles.
C'est l'une des conditions structurantes de l'attrait qu'exercent l'assistance médicale à la procréation et l'adoption et du fait que, parmi les nouveaux mouvements sociaux mobilisés sur les questions relatives à la vie (« life politics » [Giddens 1991]),
on compte maintenant des groupes qui militent pour l'accès à la parentalité et aux enfants : des associations de personnes infertiles, de pères divorcés, de gais et de lesbiennes, de candidats à l'adoption.
Deux angles d'approche des parentés euro-américaines ressortent de cet ensemble.

Le premier est celui de l'établissement de la filiation, c'est-à-dire de l'attribution à l'enfant d'une position généalogique de fils ou de fille ce qui, du point de vue des adultes, est aussi le moment de devenir parent.
Un deuxième angle d'approche est celui de la manière dont se structurent les relations de parenté dans les nouveaux contextes familiaux.
Dans les cas où la figure du père n'est pas retenue dans le montage familial, elle resurgit autrement, comme dans les cas où deux lesbiennes auront deux enfants par insémination artificielle avec le sperme d'un même donneur, de sorte que ces enfants seront des demi germains biologiques.
De tels exemples indiquent une piste de recherche à poursuivre, la germanité pouvant être un opérateur pour reconstruire les montages de l'alliance et de la filiation.
À Porto Alegre, des pratiques traditionnelles de *fosterage* faisaient en sorte qu'un enfant pouvait avoir « plusieurs mères » ; mais on a cherché à leur substituer le placement en orphelinat - qui a souvent mené à l'adoption sans qu'il y ait eu consentement de la mère - et, plus récemment, l'adoption plénière qui instaure une filiation exclusive, rompant définitivement la filiation biologique.
Ce sont ainsi les positions hégémoniques véhiculées par les experts de la protection de l'enfance et autres *gatekeepers* de l'adoption internationale qui s'imposent. Certaines stratégies populaires telles que les adoptions « à la brésilienne » (par une fausse déclaration de naissance) viennent les contourner, permettant que parents biologiques et adoptifs se choisissent, même dans les cas où la création d'une parenté plurielle n'est pas envisagée.
Le fait que les enfants subissent les contrecoups d'une précarité plus grande des liens conjugaux a beaucoup contribué à la redécou-verte du rôle positif des grands-parents.
L'étude des formes nouvelles que prend la parenté euro-américaine s'inscrit dans un mouvement de rapprochement de l'anthropologie avec les autres disciplines des sciences sociales. L'idée d'une frontière précise entre le champ privilégié de la sociologie (la famille nucléaire) et celui de l'anthropologie (la parenté) tient de moins en moins, comme l'indique Segalen, dont le travail sur la grand-parentalité s'arrime à une grande enquête statistique.
Les changements familiaux ne sauraient non plus être interprétés sans tenir compte à un moment ou à un autre du point de vue de l'histoire et du droit,

Principales raisons évoquées par les mères pour expliquer les différences perçues de l'implication paternelle du conjoint entre le Québec et le pays d'origine

	Mentions	% (n = 91)
AU PAYS D'ORIGINE		
L'implication du père est mal perçue par l'entourage	19	20,9
La division des rôles étant plus marquée, le père s'implique moins	15	16,5
La présence de la famille élargie limite l'implication du père	14	15,4
Les conditions de travail étant meilleures, le père est plus disponible	8	8,8
AU QUÉBEC		
L'absence de réseau de soutien incite le père à s'impliquer	17	18,7
La recherche d'emploi rend le père moins disponible	7	7,7
Les modèles parentaux perçus au Québec influencent le père qui s'implique plus	3	3,3
AUTRES		
N'ont perçu aucune différence entre le Québec et le pays d'origine	14	15,4
Ne savent pas vraiment	7	7,7
TOTAL	**104**	–

Implication des conjoints

	Jamais		À l'occasion		Moitié du temps		Très souvent	
n = 91	N	%	N	%	N	%	N	%
Donner à boire au bébé	14	15,4	39	42,9	12	13,2	6	17,6
Donner le bain	32	35,2	27	29,7	8	8,8	14	15,4
Changer les couches	20	22,0	37	40,7	13	14,3	11	12,1
S'en occuper quand il est malade	9	10,0	20	22,2	17	18,9	31	34,4
Le conduire chez le médecin	5	5,5	15	16,5	17	18,7	4	48,4
Sortir avec le bébé	9	9,9	16	17,6	20	22,0	36	39,6
Le mettre au lit	10	11,0	31	34,1	19	20,9	21	23,1
Le calmer quand il pleure	4	4,4	28	30,8	24	26,4	25	27,5
L'amuser	2	2,2	11	12,1	19	20,9	49	53,8
Le garder	16	17,8	25	27,8	7	7,8	32	35,6
Faire les courses	4	4,4	10	11,1	11	12,2	55	61,1
Faire les repas	28	31,1	33	36,7	9	10,0	10	11,1
Faire le ménage	29	31,9	30	33,0	9	9,9	13	14,3
S'occuper des autres enfants	1	1,1	6	6,8	12	13,6	15	17,0

L'implication du conjoint aurait-elle été différente au pays d'origine ?

	N	%
Oui	49	53,8
Non	32	35,2
Total	81	89,0
Pas de réponse	10	11,0
Total	**91**	**100,0**